

BADGES ET CLÉS

Toutes questions sur les badges et les clés doivent être adressées au service le plus tôt possible.

Afin de faire un état des clés et badges mis à disposition aux associations un bilan sera établi au moins une fois dans l'année. Tout badge perdu ou égaré sera facturé 40€ à l'association (délibération 2021/118 du 26 août 2021).